

2or + 2 copies del. 23-1-59
2 orig + 1 copie conc. 7/1/58

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Charente - Maritime

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 30 Aout 1958

EXPLOITATION FLAGE DU
PIGEONNIER

58 108

L'an mil neuf cent cinquante huit, le trente Aout à 17 h
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de
ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire
en session ordinaire d'après convocations faites le 26 Aout 1958

Etaient présents : MM. Brusset, Routin, Gausse, Castelnaud
Barrot, Couzinot, Brotreau, Camblong, Barrière, Domecq, Etcheber
Bourdeille, Nartean, Molle Fouché, MM. Rochedoreux, Chamboulen,
Papeau, Guillaud, Counil, Pouget

Représentés : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire M. Counil

Le Conseil Municipal

Vu la demande de M. le Receveur Municipal
Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

d'autoriser M. le Receveur Municipal à encaisser une somme de 15.000frs
pour l'année 1957 et de 15.000 pour l'année 1958, versée par M. LETY
qui exploite la Plage du Pigeonnier

autorise

M. le Maire à signer le traité de concession identique à celui des autres
Plages

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

V U
ROCHEFORT S/MER le 20 Janvier 1959
Le Sous-Préfet
signé: illisible

POUR EXTRAITS CONFORMES
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 22 Janv. 1959

de la délégation spéciale
LE DÉLÉGUÉ:

[Signature]

[Signature]